

JEUDI

24 OCTOBRE 1833.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRER, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 105. Et à l'Office-Correspondance de MM. LEPÉLLETIER ET C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18. Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départemens.



TROISIÈME ANNÉE.

255.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est :

POUR LYON.		POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.	
Trois mois.	7 fr.	Trois mois.	9 fr.
Six mois.	13	Six mois.	17
Un an.	25	Un an.	33

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.

LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.



La Prison est le Séminaire des Patriotes.

ÉPHÉMÉRIDES

DU JUSTE-MILLIEU.

Du 25 octobre 1830, troubles à Carontan (Manche). — 1831, émeute à Cahors. Du 24 1831, rassemblement tumultueux à Paris.

DE LA VÉNALITÉ

DU SYSTÈME CONSTITUTIONNEL.

Sous l'ancienne monarchie, une noblesse chevaleresque avait imprimé à la nation ses mœurs guerrières, le peuple n'avait de respect que pour l'épée, le plus petit châtelain ne jurait que par son Dieu, son roi, sa dame, et tenait son serment. S'il y avait dans ce mélange bizarre de bravoure, de piété ignorante et de galanterie outrée, quelque chose approchant de la folie, du moins on y trouvait des sentimens honorables qu'une saine direction aurait peut-être rendus sublimes. Mais sous notre monarchie constitutionnelle, avec une aristocratie financière, tout hébétée de sa graisse et de son or, avec une loi immorale, qui divise les intérêts particuliers et met l'argent au dessus de tout, la vénalité devait être le vice à la mode, la corruption, un moyen de gouvernement, les champions du droit divin voulaient placer le trône sur l'autel, les doctrinaires ont érigé le leur sur un comptoir; aussi dans ce système sous lequel nous vivons, on trafique de tout : dévouemens, consciences, tout s'achète, tout se vend.

Comme il n'y a plus en France de bien-être, de considérations et de droits que pour l'argent, chacun veut en acquérir à tout prix; qu'importent les moyens, la fortune efface tout. Payez deux cents francs d'impôts, vous serez honnête homme et électeur, les gros vous flatteront; si vous voulez encore grandir dans leur estime, vendez votre suffrage, vous serez décoré, on vous invitera aux bals de la Préfecture, et vous voilà tout-à-fait un homme comme il faut.

On conçoit qu'avec un pareil ordre de Chose la vertu soit un crime; l'amour de la patrie, une sottise; et la république, un mot dangereux.

La probité, le savoir, le dévouement sont estimés au dessous de deux cents francs, et de cette façon, les destinées de la France sont livrées aux hazards du commerce, c'est-à-dire aux mains des plus heureux ou des plus fripons.

En vérité, le législateur doit rougir de son œuvre, car les hommes sont bons ou mauvais, en général, selon les institutions de la société dans laquelle ils vivent. Les mêmes passions qui en font des êtres dépravés et nuisibles sous un gouvernement corrompu, auraient pu, avec une direction meilleure, être la source des sentimens les plus nobles et les plus utiles.

Mais qu'attendre d'un pouvoir dont l'insatiable avidité se communique à tous ceux qui l'entourent et le soutiennent? Une liste civile de 18 millions, des ministres déprédateurs, des députés mendians des places et des gros traitemens, des magistrats courtisans, des soldats sans conviction qui tirent aveuglément leur épée pour celui qui les paye, des banquiers usuriers, des négocians enrichis de leurs rapines, des fabricans qui spéculent sur les sueurs et les larmes de leurs ouvriers.

Voilà le résultat d'une organisation sociale, qui a déifié la richesse, au mépris de l'intelligence et de la vertu.

Le Curé de St-Jean-de-Bournay.

Nous recevons de quelques patriotes de St-Jean-de-Bournay, gros bourg de l'Isère, des renseignemens sur le curé du lieu, que nous croyons devoir publier.

Cet homme qui, à vingt ans était encore berger, s'avisait tout-à-coup d'être prêtre, étudia, poussa ses études jusques en cinquième, et un beau jour se trouva curé. Ignorant comme un homme qu'on arrache à ses moutons, il ne tarda pas à devenir intolérant et superstitieux : par lui, St-Jean fut doté de pénitens, grotesque et ridicule confrérie qui subsiste encore; nous ne parlons pas du rosaire, où n'en trouve-t-on pas? Jé-

sus-Christ a dit : *Laissez venir à moi les petits enfans!* M. le curé qui sait l'Évangile, à ce qu'il paraît, les a cent fois battus, dans l'église, parce qu'ils causeraient, eux, étourdis et si jeunes. Les sermons de M. le curé formeraient peut-être un recueil de bêtises préférable à tous les *ana* du monde. Dans son humeur belliqueuse, il déclare un jour la guerre aux cabarets, affirme qu'ils sont les maisons du diable; que Lucifer y a établi ses tripôts, et qu'il viendra un jour y brûler tous les buveurs! Les femmes de St-Jean, qui sont en grande partie fraîches et jolies et qui, comme toutes les femmes, aiment mieux qu'on s'occupe d'elles que du cabaret, sentaient ~~de leur éloignement pour le curé~~, elles allaient peut-être l'aimer..... Mais hélas, leur joie fut de courte durée, car, tout fier d'avoir battu les hommes, le curé se jeta sur les femmes, et déclara la guerre aux rubans de leurs bonnets. Ne croyez pas que ce soit une plaisanterie, tout ceci est exact; les rubans roses, les rubans bleus, que les femmes savent si bien marier à leurs cheveux noirs ou blonds, furent attaqués avec une vigueur extraordinaire : le diable se blotissait dans leurs plis, et quand elles croyaient leurs joues caressées par leurs rubans flottant, elles se trompaient; c'était le diable qui de sa griffe infernale leur frappait doucement les joues et leur donnait un incarnat séducteur!....

Ce sermon fit beaucoup de bruit, et il en fut parlé à vingt lieues à la ronde; on nous assure l'avoir entendu répéter à Alger par un soldat dauphinois. Le curé fut trop fier de son succès pour borner là ses attaques; il avait arraché les rubans, il voulut ôter les robes; diable de curé!.... Il se jeta sur les manches, donna une leçon de goût aux tailleuses, une leçon d'éloquence à ses auditeurs dans ces belles paroles qui sont textuelles : *Les femmes portent des manches de la grandeur d'un sac ordinaire, c'est une horreur!*

Si le curé se fût contenté de vaincre les robes et les rubans, peut-être n'eût-on fait que rire; il porta son ambition plus haut et attaqua avec une affreuse amertume les femmes de St-Jean qui avait accompagné leurs maris, garde nationaux, qui allaient passer une revue à Bourgoin. Il s'écria sur le ton le plus pittoresque du monde : *Que vont-elles faire dans les bois avec les armées!* et il continua sur ce ton. Mais hélas, la garde nationale ne laisse pas insulter sa femme, et le dimanche suivant le curé fut obligé de faire amende honorable aux dames et de se rétracter. Il a toujours cela sur le cœur et brûle de se venger; il vient d'en trouver l'occasion et en a profité.

Quelques personnes de Lyon devaient se rencontrer à Vienne le dimanche, 13 courant, avec plusieurs habitans de St-Jean. Une lettre adressée à l'un de ces derniers, tomba entre les mains d'une femme qui n'y comprit rien; elle la porta à sa sœur, à sa mère, à la voisine. Le contenu fut rapporté au curé, qui soudain amène les femmes. C'est la religion St-Simonienne que vont embrasser leurs maris!... la religion St-Simonienne, où les femmes sont en commun!... Jugez un peu la fureur!... Car les femmes de St-Jean-de-Bournay aiment leurs maris et pas d'autres.... Soudain la conjuration s'organise.... Une femme ferme l'écurie où mange le cheval qui doit traîner les maris à Vienne....; une autre enferme son époux sous clef, deux ont l'adresse d'enlever les culottes des leurs, une autre pousse l'au-

dace jusqu'à sortir une roue du char St-Simonien, et enfin, une moins hardie se contente modestement de cacher le bel habit bleu de son volage. La grande partie est manquée, il ne reste que trois hommes qui bravent tout pour se rendre à Vienne; le curé triomphe!...

Jusques là, tout va bien; quand deux armées sont en présence, elles ont raison de profiter de leur position. Le curé abusa de la sienne; comme dans l'affaire des robes et des rubans, le succès lui tourne la tête, il monte en chaire et déclame les plus violentes injures; les mots les plus acerbes, les épithètes les plus grossières; rien n'a été épargné. La rumeur a été grande; et il est question de demander une réparation publique au curé. Nous conseillons aux patriotes de n'en rien faire; c'est assez de scandale comme cela.

Les patriotes de St-Jean-de-Bournay ont traversé les révolutions qui depuis vingt ans ont agité la France; ils sont purs de tout excès, ils peuvent mettre la main sur leur conscience et elle ne tremblera pas quand ils nous diront qu'ils n'ont rien à se reprocher. Nous engageons le curé de Bournay à descendre aussi dans sa conscience, à y sonder bien profond et à nous dire de même, s'il ne lui reste point de souvenir qui pèse sur sa poitrine.

L'aristocrate d'Argent.

Aristocratie vient du grec *aristos*, le meilleur; et *kratoé*, je gouverne; c'est-à-dire gouvernement exercé par les meilleurs citoyens. Nous donnons cette explication pour les aristocrates d'argent qui ne savent jamais le grec, vu que Barème n'a point point écrit en cette langue. Cette étymologie est devenue aujourd'hui une épigramme.

L'aristocrate d'argent a 5 pieds 3 pouces au plus en général. Il a le front étroit et bas comme celui d'un crétin disgracié de la nature. Le Docteur Gall a remarqué qu'il se compose d'une seule bosse, dite : deux et deux font quatre.

Les traits ordinaires, beaucoup mieux que l'esprit; un peu d'expression judaïque dans le regard. Jeune, il est vermeil; vieux, il jaunit comme ses gants et son gilet. Il prend du ventre, beaucoup, et il est égoïste comme un canard.

L'aristocrate d'argent attache un grand prix à savoir parfaitement l'orthographe; pour faire la figue au duc de Richelieu qui ne la savait pas. Interrogez-le sur la table de Pithagore, il répondra sans balbutier, jusqu'à : 12 fois 12, 144, inclusivement.

L'aristocrate d'argent est insolent et grossier pour se donner un air de distinction, et dur pour paraître puissant. Il ne fait l'aumône qu'en public, et lorsqu'il y a rassemblement.

L'aristocrate d'argent se nomme ordinairement, M. Durand ou M. Duclos. Il a fumé dans sa jeunesse et bu de la petite bière, mais il tient beaucoup à ce que cela ne se sache point. Lorsqu'il lui arrive à l'improviste un parent de campagne, il le claquemure dans un cabinet écarté, sous la garde d'un valet-estaffier qui a ordre de l'étrangler s'il fait mine de vouloir pénétrer dans la salle où M. Durand reçoit son monde.

L'aristocrate d'argent n'aime point les nobles, il grommelle à part lui : « Je les veux écraser! » Puis il écrit au bas de ses lettres Durand comme ceci : *Du-Rand*.

L'aristocrate d'argent est très susceptible et très irascible. Il veut primer et il prime. Il ne comprend ni Larivine ni Victor Hugo, et cependant il les imite et dit : « Et l'on a ces Messieurs comme on a du Champagne. »

Quand par inadvertence on lui parle littérature, il répond qu'est-ce que cela prouve, comme l'autre; puis il pirouette et tombe sur son parquet où il crache, car il est lourd et expectore abondamment.

L'aristocrate d'argent dort toujours après ses repas à la ronde; et si, quand il s'éveille, on lui dit, avec précaution toutefois qu'il a ronflé, il s'emporte et prétend qu'on en a menti. On le calme en lui donnant un verre d'eau sucrée avec des betteraves.

L'aristocrate d'argent entretient une fille, et c'est toujours une danseuse. Sa femme entretient un homme, et ce sont toujours deux clercs de notaire. L'aristocrate d'argent fait beaucoup d'enfants à sa femme et rien qu'un à sa maîtresse, et celui-ci est toujours peintre médiocre.

M. Durand prend du tabac à cause de sa tabatière qui est toujours de vermeil. Il a les ongles longs et en détail, et il s'arrache de temps en temps les longs poils qui barricadent les parois de son nez.

Si l'aristocrate d'argent reçoit les confidences du pouvoir, il joue à la bourse et n'est jamais voleur de grand chemin, c'est une justice à lui rendre. Il ne peut être pendu que dans un temps de guerre intestine.

L'aristocrate d'argent s'écrie toujours, cinq minutes avant de mourir : Noble, noble! Je ne l'ai pas été!! On l'enterre avant les 24 heures de la loi, parce que son corps se putréfie en peu de temps. On lui érige un superbe mausolée de marbre, qui porte son nom et son adresse. Sa femme est inconsolable et le dit à ses clercs; les clercs la consolent, et M. Durand pourrit, et il n'est plus question de lui.

Lyon.

Il s'est formé depuis peu de jours à Lyon une association patriotique et philanthropique, sous le titre d'ASSOCIATION LYONNAISE des Droits de l'Homme et du Citoyen. Le but de ses membres est de perfectionner l'instruction et l'éducation de ceux d'entre leurs Concitoyens, que le hazard de leur naissance en a privés; de se protéger mutuellement et de s'entraider dans tous leurs besoins physiques et moraux. — Les moyens que les Sociétaires ont adoptés pour arriver aux résultats qu'ils désirent, leur garantissent le succès! Nous serons heureux quand nous pourrons avoir cette pensée qu'il n'est plus un Citoyen qui reste isolément exposé à l'arbitraire; à l'injustice dans ces temps de calamité sociale, nous voyons donc avec le plus vif plaisir l'organisation de l'association dont nous venons de parler.

Des contestations se sont élevées à Lyon, ces jours derniers, entre les maîtres tailleurs d'habits et leurs ouvriers, à propos d'une déduction de salaire réclamée individuellement par ceux-ci. La réclamation toute pacifique des ouvriers a été, sans difficulté, admise par les maîtres, d'autres ont refusé de s'y conformer, et par suite les ateliers ont été fermés. Nous recevons au sujet de ces difficultés, des renseignements précis de la part des ouvriers tailleurs; nous regrettons qu'ils nous soient parvenus trop tard pour que nous ne puissions parler longuement aujourd'hui, mais les prolétaires de toutes les professions le savent, la Glaneuse est une tribune constamment ouverte à la défense de leurs intérêts; c'est dire que dans notre prochain numéro nous exposerons au public les griefs des ouvriers tailleurs, griefs dont nous reconnaissons complètement la justice.

M. BROD, premier hautbois de la musique du roi et de l'Académie royale, dont nous avons annoncé la prochaine arrivée à Lyon, donnera, au Palais-des-Arts, demain vendredi, 25 octobre, un concert où il fera entendre divers motifs suisses et montagnards.

L'Affiche du jour annoncera le Programme.

Nous recommandons de nouveau à nos lecteurs le Bureau spécial de réclamations contre les impositions, qui continue à être dirigé par M. Benoit, ancien employé au secrétariat de la mairie, demeurant quai de Retz, n. 56.

Les nombreuses diminutions qu'il a fait obtenir aux contribuables qui l'ont honoré de leur confiance, sont un sûr garant du zèle qu'il met dans les réclamations dont on le charge.

(Voir aux annonces.)

Dans son audience du 20 octobre, la cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par le gérant de la Tribune contre l'arrêt qui le condamnait à 22,000 FRANCS d'amende et CINQ ANS de prison!.. Cette cour était en veine, elle avait rejeté la veille les pourvois du National et du Charivari. Les sommes reçues par la Tribune s'élevaient le jour du rejet du pourvoi, à 9,885 francs 73 c., et son amende doit être payée quinze jours après la signification du nouvel arrêt!... Que les patriotes lyonnais qui ont encore entre leurs mains des listes de souscriptions se hâtent de les venir déposer à notre bureau, que les citoyens dont le cœur palpite au mot de « liberté » s'empressent de souscrire, s'ils ne l'ont déjà fait; tous doivent le sentir, il y a urgence d'envoyer de suite à Paris la cote-part des lyonnais dans le versement de cette exorbitante amende!..

SOUSCRIPTION

POUR SUBVENIR AU PAIEMENT DE L'AMENDE

DE 22,000 FRANCS

A laquelle la TRIBUNE a été condamnée.

Liste n° 36 recueillie par le citoyen Gagnière.

M. Pierre Gagnière, fabricant rép., 1 fr. Mme Étienne Gagnière, rép., 50 c. Pierre Gagnière fils, rép., 25 c. Françoise Jument, rép. savoisienne, 1 fr. Antoine Dechand, 50 c. Mme Marie Coizet, rép., 1 fr. Claude Coizet, rép., 35 c. Joseph Piellot, rép., 50 c. Louis Coizet, rép., 15 c. Nicolas Jacob, rép., 1 fr. Pierre Gagnière cadet, rép., 1 fr. Jean Roman, fabricant rép., 50 c. Faure, fabricant rép., 1 fr. Bach, fabricant rép., 1 fr. Combe, fabricant rép., 25 c. Gros, cafetier rép., 50 c. Blancploit, fabricant rép., 50 c. Bretonville, fabricant rép., 50 c. Chabrier, fabricant rép., 50 c. Depassion, bousingot, 25 c. Taneux, perruquier rép., 50 c. Chabrier père, rép. de 89, 50 c. Moi, bousingot, 10 c. Mirabel, fabricant rép., 50 c. Lieutord, fabricant rép., 25 c. Victor Rioux, fabricant rép., 25 c. Rioux aîné, fabricant rép., 50 c. Mazière, fabricant rép., 25 c. Brunet, fabricant rép., 25 c. Pontet, fabricant rép., 50 c. Fressin, dijonnais, fabricant rép., 1 fr. 45 c. Dubois, fabricant rép., 50 c. Bonardz, fabricant rép., 1 fr. 50 c.

Total, 17 fr. 45 c.

Liste n° 11 recueillie par le citoyen Raginel.

Antoine Raginel, marchand cordonnier, rép., 1 fr. Deschamps, id. 1 fr. Pelat, 1 fr. Pelat fils, 50 c. Jubié fils, 1 fr. Gey, 1 fr. Patras, commis, 25 c. Chaix, 25 c. Gros fils, bijoutier en faux, 1 fr. Bret, commis rép., 1 fr. J. P. Sruclhs, nég., 2 fr. Vétu, commis, 1 fr.

Total, 11 fr.

3^{me} souscription en faveur des Polonais.

Mme Carrillon, 1 fr. Henry, rép., 1 fr. Zinzenzer, rép. de 14 ans, 50 c. Mlle Mariette Forette, 25 c. Bourrin, rép., 50 c. Pitet, 50 c. Duc, 1 fr. Arambourg, 25 c. Auguste, 25 c. Audibert, qui hait les rois parjures, 25 c. Simon, 25 c. Briguet, 25 c. Roged, 1 fr. Un prolétaire qui voudrait un second Robespierre, 25 c. Dache, rép. de conviction, 25 c. Dache, rép. qui désire venger les Polonais, 25 c. Bonhomme, 50 c. Alexandre, 50 c. Bonjour, 25 c. Mlle Charlotte Brachet, 25 c. Perron, 50 c. Martin, 25 c. Mlle Marie, 10 c. Lichaire, 50 c. Dache, ennemi des tyrans, 50 c. Un canut qui voudrait voir tous les aristocrates à la lanterne, 25 c. Un canut qui voudrait voir l'arbre de la liberté à la place Bellecour, 25 c. Cornet, rép., 1 fr.

Total, 12 fr. 40 c.



SOUSCRIPTION POUR LA GLANEUSE.

Nous avons omis de mentionner une souscription qui a été recueillie à ARBOIS (JURA). Elle s'élève à 49 fr. 75 c. Nous nous faisons un devoir de réparer cet oubli, quant à la somme qui nous a été remise par un patriote. Nous regrettons de n'être pas à même de donner les détails de la liste.

Dans la souscription insérée dans notre dernier numéro pour être distribuée par moitié aux réfugiés polonais et aux réfugiés italiens et savoisiens, le compositeur a omis de porter :

MM. Ardeboins, 20 c. Benoit Achard, rép., 50 c. Bronard, ami de Lafayette, quand même, 50 c. Un chef d'atelier, rép., 1 fr. Vendel, rép., 50 c. Rex, rép., 50 c. Moreau, rép., 25 c.

Ce qui porte le montant de la liste à 21 f. 90 c.

On remarque que depuis notre article annonçant la prochaine publication d'une *Biographie des décorés lyonnais*, plusieurs de ces messieurs sabstiennent de porter leur croix. Si c'est par pudeur nous les en félicitons, ce sentiment étant, par le temps qui court, assez rare chez les hommes du pouvoir.

Sous presse, pour paraître le 30 octobre, à l'imprimerie de L. BOITEL, quai St-Antoine, n. 36 :

LES 3^{me} ET 4^{me} LIVRAISONS DE

LYON VU DE FOURVIÈRES,

Esquisses physiques, morales et historiques.

SOMMAIRE.

La Tour de la Belle-Allemande,
Loyasse et la Madeleine,
Charbonnières,
La Guillotière à diverses époques,
Bellecour, St-Clair et la rue Mercière,
L'Antiquaille,
La Poste restante,
Le quartier St-Jean et le Pont de Pierre,
La prison de Roanne et l'abbé Perrin (3 lithog.)

Ernest Falconnet.
César Bertholon.
Kauffmann.
M^{me} Louise Maignaud.
Eugène de Lamertière.
Ariste Potton.
De Servièrre.
Léon Boitel.
Favier.

L'éditeur s'est vu forcé de faire paraître, à la fois, la 3^e et la 4^e livraisons, pour ne pas nuire à l'intérêt d'un des articles, en le partageant entre deux livraisons.

Nouvelles.

— Une dame de Valenciennes avait ramené un habitant de l'intérieur de l'Amérique, pour lui servir de domestique; la douceur et l'intelligence de ce serviteur à servir un jeune garçon, l'avait fait confier entièrement à ses soins, lorsqu'un matin on s'aperçut de la disparition de l'un et de l'autre. Les soins actifs que l'on employa à les rechercher firent bientôt découvrir au fond d'un bois le sauvage de l'Amérique, occupé à dévorer les restes de l'enfant de ses maîtres.... La vue de la chair fraîche et rosée de sa jeune victime avait rappelé au cannibale les festins de sa patrie, et il n'avait pu résister au besoin de satisfaire cet horrible appétit. — Une blanchisseuse de Boulogne, près St-Cloud, vient d'accoucher de trois garçons, qui sont bien portans.

GAND,

FACTEUR d'orgues à Touches et à Cylindres, orgues portatives à chanter et serinettes, change les airs et les rétablit à neuf, organise les pianos et les vieilles. Tous ces ouvrages étant faits par lui, il en assure la garantie à des prix très modérés.

Rue Écorche-Bœuf, n. 27, au 2^{me}.

5 SOUS

LA COUPE DES CHEVEUX AVEC LA FRISURE.

SALON PROLÉTAIRE,

Galerie de l'Argue, vis-à-vis l'hôtel de M. Caillot.

Les sieurs Charles et Colonge, jaloux de continuer à mériter les encouragemens qui leur ont été accordés, viennent d'augmenter leur rétablissement d'un nouveau salon pour la coiffure des dames. Ils redoubleront de zèle, afin de satisfaire les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. (212)

Le Bureau spécial de réclamations contre les impositions est dirigé

Grand-Théâtre.

Hier, représentation so'ennelle au bénéfice de notre maître de ballet, M. Léon; assemblée magnifique! salle comble: eu un mot, prévision justifiée; un chorégraphe aussi habile que le bénéficiaire, devait s'attendre à pareil résultat. Cependant nous lui reprocherions d'être trop long à nous monter les ballets nouveaux, et trop léste à remettre en scène les mauvais; soit dit en passant.

C'est une partition bien savante que le Don Juan de Mozart, mais accrochée à un poème plus vieux encore que la musique, et prise de la prose spirituelle de Molière, il faut de la bienveillance de la part des spectateurs pour écouter jusqu'au bout des entrées, des sorties, un duel, une mort, une jeune fille abusée, un mari d'opéra, un grand seigneur insolent, comme ils le sont tous, promettant et ne tenant rien, comme M. Chose; un revenant précipitant D. Juan dans l'enfer, comme les légitimistes pensent que Louis-Philippe le sera par Henri V. Un ballet composé et exécuté avec talent et ensemble, par mesdames Lecomte, Elisa-Guillermain, Finart, Maria et toutes les notabilités dansantes; une mascarade originale, une galopé modèle. Sur ce programme, on aura très certainement l'envie de voir le don Juan de Mozart, et l'on passera sur le monotone du chant et les inconviens des succès, en raison de la pompe qui soutient cet ouvrage; car nous doutons que la capitale puisse jouir d'un spectacle aussi ravissant que celui donné dans la soirée d'hier et que nous devons entièrement au talent de M. Léon. Pauvre Mozart! quelle honte pour le siècle; sans le nom de l'auteur de *Don Juan*, sans les auxiliaires dont l'a entouré l'administration, la partition, qui n'est pas écrite pour toutes les oreilles, demeurerait pâle à côté des œuvres modernes, qui, certes, sont loin d'être aussi classiques.

Nous ne parlerons pas des acteurs qu'à la prochaine représentation, ils ne paraissent pas disposés; attendons la revanche qu'ils se proposaient de prendre.

GLANE.

On parlait de la *Glaneuse* à M. Chegaray, qui répondit: Quant à cette feuille je ne la signerai pas, mais je la signerai..... de facétieux magistrat.

— Un chimiste propose d'absorber en 24 heures toute la corruption de Paris. — Le gouvernement n'acceptera certainement pas cette proposition.

— L'empereur d'Autriche va être proclamé *protecteur des Italiens*: il leur accordera sans doute la protection dont l'empereur de Russie entoure les Polonais.

— Avec l'obélisque de Luxor nous recevrons deux superbes vitours, comme si nous n'avions pas en France assez d'oiseaux de proie.

— A Ancône, les arrestations des patriotes sont opérées avec concours des soldats Français. Il appartenait au juste-milieu de faire de nos soldats des soldats du pape.

— Le sultan vient d'écrire à M. Prat pour le prier de se rendre en toute hâte à Constantinople, où il compte sur lui pour sauver son empire. Le *Courrier de Lyon* nous apprendra sans doute bientôt que M. Prat est à la porte.

— On ne sait encore rien de nouveau, dit un journal ministériel, sur la dissolution de la chambre. Il y a long-temps cependant que nous savons à quoi nous en tenir sur ce sujet.

— Au lieu d'une statue d'Henri IV, en ivoire, on aurait mieux fait d'envoyer à Henri V une statue en sucre candi; Sa Majesté eût trouvé le présent plus doux.

— S'il prend fantaisie aux carlistes d'envoyer quelques chapeaux à Henri V, nous nous chargeons de leur fournir les claques.

par M. Benoit, quai de Retz, n. 56. — Le bureau est ouvert tous les jours, le matin de six à deux heures, et le soir de quatre à six.

EN VENTE, CHEZ LOUIS BABBUF, RUE ST-DOMINIQUE:

DE LA COALITION

DES CHEFS D'ATELIER DE LYON:

FAR JULES FAVRE, AVOCAT.

PRIX: 75 CENTIMES.

Chez tous les libraires.

Un jeune homme de grand mérite, possédant une belle écriture, désire trouver une place de professeur d'écriture et de grammaire, soit à Lyon, soit à la campagne. S'adresser, pour les renseignements au bureau de la *Glaneuse*.

J. FERTON, l'un des gérants.